

Direction du bureau du sous-ministre  
et du secrétariat

PAR COURRIEL

Le 27 août 2021

DEMANDEUR

N/Réf. : 202108-04

**Objet : Demande d'accès à l'information**

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 4 août 2021, laquelle vous aviez transmise le 3 août 2021 à la Direction de la gestion des forêts du Nord-du-Québec du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

La recherche a permis de repérer un document concernant votre demande qui vous est accessible. Vous le trouverez ci-joint.

Nous vous indiquons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le responsable de l'accès à l'information,

Démosthène Blasi

p. j. 2